



Mon fils à récupérer en urgence

Par **missantik**, le **22/05/2010** à **19:26**

Bonjour,

Voilà, j'ai un fils de 7 ans qui l'été dernier et à ma demande est parti vivre chez son père, après accord de ce dernier bien sur. Raison: je n'étais plus en mesure de m'occuper de lui dans une situation convenable, matériellement, financièrement.

Pour son bien et mon plus grand malheur j'ai pris cette décision que je pensais être bonne pour mon fils, car son père était en couple depuis plusieurs années, avaient tous les deux une situation professionnelle etc.

Aujourd'hui voilà ce qu'il se passe, lundi dernier son père m'appelle pour me dire de récupérer mon fils car il se sépare de sa compagne et que lui et elle ne le supporte plus!, je devais donc le récupérer à la fin de l'année scolaire.

Aujourd'hui il me rappelle pour me dire qu'ils n'en peuvent plus et me demande si j'ai pu le récupérer plus tôt. Quelles sont mes démarches? je dois l'inscrire en urgence en école pour qu'il puisse finir l'année scolaire.

Il est actuellement dans le 64 et moi dans le 78. aujourd'hui ma situation est rétablie je peux sans problème le récupérer. Je dois sortir mon fils du climat hostile dans lequel il est actuellement que faire?? merci pour vos conseils.

Par **jeetendra**, le **22/05/2010** à **20:40**

Bonsoir, plutôt que de vous tracassez pour des problèmes administratifs (inscription à l'école de votre enfant), pensez à le récupérer, il doit aussi beaucoup souffrir auprès de son père et de sa compagne, c'est mon point de vue, courage à vous, cordialement.